



**DDFIP de Loir-et-Cher
A l'attention de M. AUBRET
10 rue Louis Bodin
41026 BLOIS**

Blois, le 18 avril 2024

Objet : dépôt d'un préavis de grève pour le 10 mai 2024

Monsieur le Directeur,

En application des articles L114-1 à L114-10 du Code général de la Fonction publique, l'intersyndicale des Finances Publiques de Solidaires, de la CFDT, de la CFTC et de la CGT de Loir-et-Cher porte à votre connaissance le dépôt d'un préavis de grève pour la journée du 10 mai 2024. Ce préavis concerne l'ensemble des personnels titulaires, stagiaires, contractuels et auxiliaires de la Direction Départementale des Finances Publiques de Loir-et-Cher.

Les personnels de la DDFIP 41 portent des revendications fortes sur les salaires, l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes, la retraite, les emplois, une autre conception de l'organisation territoriale de l'État, la défense et le développement des missions publiques et d'une fonction publique de carrière qui rejoignent les préoccupations de l'ensemble de la population pour l'intérêt général.

Toutes et tous sommes soucieuses et soucieux de remplir pleinement nos missions de service public malgré des conditions de plus en plus difficiles pour tous les services qui sont en tension. Alors que la DGFIP n'a eu de cesse de casser le service public notamment via le NRP, la fermeture de services et la réduction drastique des horaires d'ouverture alors que les annonces et provocations de Stanislas Guérini dans son futur projet de loi Fonction publique continuent dans la même direction, les agents ont toujours répondu présents avec une grande conscience professionnelle.

Si vous aviez eu le souci de leur bien-être au travail, vous leur auriez octroyé cette journée du vendredi 10 mai 2024. Mais cela n'a pas été votre choix et votre refus de banaliser cette journée est un manque de reconnaissance flagrant du travail et de l'implication de l'ensemble des agentes et des agents du département. Nous rappelons que près d'une quarantaine de directeurs ont fait le choix inverse et accordé ce pont à leurs agents en reconnaissance du travail accompli tout au long de l'année.

Pour mémoire, l'Éducation nationale a, quant à elle, décidé de fermer les écoles, collèges et lycées. C'est déjà un véritable casse-tête pour les parents, pour les agents et pour les chefs de service responsables de l'organisation des congés et de l'accueil du public. D'autres administrations, dont les collectivités locales, seront fermées.

C'est pourquoi l'intersyndicale des finances publiques de Solidaires, de la CFDT, de la CFTC et de la CGT de Loir-et-Cher, décident, dès aujourd'hui, de déposer un préavis de grève.

Les représentantes et représentants
de l'intersyndicale de la DDFIP 41